par la chute d'une flèche brisée du tramway Mongy, aux environs du pont de Wasquehal, alors qu'elle se trouvait sur le trottoir de l'avenue de Flandre.

Mlle Baron, qui avait été atteinte à la tête, porte une plaie et des contusions diverses à la face. M. le docteur Butin père, qui lui a donné les premiers soins, n'a pas jugé nécessaire son transport à l'hôpital.

UN VOL DE BOIS DE CLOTURE. — M. André Beudaert, ancien cultivateur, domicilié à Croix, 164, rue Jean-Jaurès, propriétaire d'une prairie, rue Voltaire, près de l'établissement des « Laiteries modernes », a constaté que des individus avaient coupé les fils de fer entourant son terrain pour s'approprier les poteaux de bois de la clôture. Il a déposé une plainte entre les mains de M. Duthilleul, secrétaire de police, qui recherche les voleurs de bois.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Vendredi 166 mai, au bureau de postes rue Ferrer, paiement du coupon n° 3 afférent à la première quinzaine de mai. De 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 700 ; de 14 à 17 h., de 701 à la fin.

DISPARITION D'UN VIEILLARD DES PETITS MENAGES. — On signale la disparition de M. Joseph Vandewiele, âgé de 74 ans, pensionnaire de l'établissement des petits ménages. Le vieillard qui s'était rendu dimanche dernier chez son fils Alphonse, rue de la Gare à Croix, n'a plus été revu depuis dimanche vers 22 h. Les recherches sont restées infructueuses. On craint que le septuagénaire ne soit tombé à l'eau, car il a dû passer le pont du canal, avenue Hannart, ou le pont de Croix.

LE BENEFICE DE LA CARTE DE PRIORITE EST ETENDU A DE NOUVELLES CATEGORIES. — La carte nationale de priorité, qui était réservée depuis sa création aux mères titulaires de la médaille de la famille française, aux mamans ayant trois enfants vivants de moins de 14 ans ou deux enfants de moins de quatre ans, pourra à l'avenir être attribuée aux mères qui allaitent un enfant au sein; aux mères étrangères d'enfants français ; aux grand'mères ayant la charge effective de petits enfants dont la mère est décédée ; aux femmes ou jeunes filles ayant effectivement la charge de leurs frères et sœurs dont la mère est décédée. Les intéressées pourront se présenter avec pièces justificatives et une photographie pour déposer leur demande qui sera examinée au préalable par l'administration municipale.

DES SEMENCES DE LEGUMES SECS POUR LES JARDINS OUVRIER. — Les possesseurs de jardins ouvriers, inscrits antérieurement pour les distributions de plants de pommes de terre, pourront retirer au cours de la journée de vendredi 16 mai, des semences de lingots, pois verts et pois de sucre. Pour le Centre, salles des fêtes de la rue Jean-Macé, de 8 à 12 et de 14 à 18 h. ; pour le Capreau, salle annexe rue de Roubaix, le même jour, aux mêmes heures. Se munir de sacs.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 15 h., à la salle des fêtes rue Jean-Macé, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet. La consultation du quatrième jeudi pour le Capreau est reportée au cinquième jeudi à la salle annexe, rue Voltaire, le jeudi 22 mai étant férié.

DES SUPPLEMENTS AUX « SOUPES POPULAIRES ». — Aux distributions habituelles de soupes populaires, qui ont eu lieu hier mardi, dans les quatre secteurs de la commune, s'est ajoutée une remise de confitures aux bénéficiaires. Ces friandises étaient offertes par le Secours national. De plus, demain jeudi, les bénéficiaires des soupes populaires se verront allouer gratuitement des rutabagas crus en supplément des rations ordinaires. Cette distribution extraordinaire n'aura lieu qu'à la salle du ravitaillement, rue Ferrer pour le Centre et le Noir-Bonnet, et au magasin Vandermeersch, rue Carpeaux, pour les bénéficiaires du Capreau et de la Planche-au-Ries.

HARMONIE LA JEUNE FRANCE. — Jeudi 15 mai, à 19 h. 30, cours de solfège et d'instruments au local.

HARMONIE J.-B.-LEPERS. — Les cours d'instruments et d'ensemble auront lieu demain jeudi, à 18 h., au siège de la société, où les cours de solfège auront lieu vendredi à la même heure.

WATTRELOS

Le paiement des allocations militaires

En vue du paiement des allocations militaires de la première quinzaine d'avril, les allocataires sont priés de se présenter, aux jours et heures indiqués ci-dessous, au bureau de postes de Wattrelos, munis de leur coupon rempli et détaché, et de 5 fr. de monnaie, et de leur certificat d'admission.

Samedi 17 mai: de 9 h. 30 à 11 h. 30 N°s 1 à 150; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 151 à 300; de 11 h. 30 à 12 h. 15, 301 à 450; de 16 h. à 16 h. 45, 451 à 600.

Lundi 19: de 9 h. 30 à 10 h. 30, N°s 601 à 750; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 751 à 900; de 11 h. 30 à 12 h. 15, 901 à 1.050; de 16 h. à 16 h. 45, 1.051 à 1.200.

Mardi 20: de 9 h. 30 à 10 h. 30, N°s 1.201 à 1.350; de 10 h. 30 à 11.30, 1.351 à 1.500; de 11 h. 30 à 12 h. 15, 1.501 à 1.650; de 16 h. à 16 h. 45, 1.651 à 1.800.

Mercredi 21: de 9 h. 30 à 10 h. 30, N°s 1.801 à 1.950; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 1.951 à 2.100; de 11 h. 30 à 12 h. 15, 2.101 à 2.250; de 16 h. à 16 h. 45, 2.251 à 2.400.

Vendredi 23: de 9 h. 30 à 10 h. 30 N°s 2.401 à 2.550; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 2.551 à 2.700; de 11 h. 30 à 12 h. 15, 2.701 à 2.850; de 16 h. à 16 h. 45, 3.001 à 3.150.

Samedi 24: de 9 h. 30 à 10 h. 30, N°s 3.151 à 3.300; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 3.301 à 3.450; de 11 h. 30 à 12 h. 15, 3.451 à 3.600; de 16 h. à 16 h. 45, 3.601 à 3.750.

Lundi 26: de 9 h. 30 à 12 h., N° 3.751 à la fin et retardataires.

Il est rappelé que tout changement dans la situation dont être obligatoirement et immédiatement déclaré à la mairie, 4me guichet (naissance, décès, reprise du travail, rentrée du militaire, admission à la solde mensuelle).

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 3, à l'école de la Baillerie, rue de la Baillerie.

Le lundi 19 mai. — Rues Ed.-Vaillant, Jean-Jaurès, contour St-Liévin 3 à 33 et rangée Pollet, sentier Delbart, rue Duquesnoy, quartier Pauvarque, rues de Mouscron 94 à 174 et 1 à 51, et rangée Dupire, rues Abattoir (pairs), J.-Guesde 3 à 215 et 226 à 310, Hollin.

Le mardi 20 mai. — Rues J.-Guesde 6 à 214, Baillerie (impairs), sentier des Hautes, rues des Jardins, Vallon 2 à 68 et 1 à 65, H.-Lefebvre (impairs), Neuve (impairs), Bouteillerie 1 à 51 et 92 à 180, et 101 multiples: carrière Dufaye, rue Château-d'Or, carr. Dumont, Potteau, cont. St-Liévin (pairs), Maisons Desmetre, Pauvarque, Delaoutre, rue J.-Jaurès 92 à 180.

Le mercredi 21 mai. — Rues Vallon, Baillerie et extrémité, H.-Lefebvre (pairs), de Leers (impairs), des Fosses, Carette, L.-Loucheur, square des Platanes, rue des Poilus, depuis la maternité jusqu'au cimetière, Beau-Chêne, Maetrnité (pairs), Beau-Saule.

Le vendredi 23 mai. — Quartier du Nouveau-Monde, rues du Nouveau-Riche, de la Carluyère, Marie, de Beau-Lieu, contour de l'Eglise, rues de l'Enfer, Baillerie (pairs), du Pleurs de la Bourde, Leers 209 à 509, du Paradis, Racine.

Le samedi 24 mai. — Rues Jules-Guesde (partie mitoyenne 322 à 460), Leruste, Martelette, quartier Delmarre, rues Bouteillerie, Bataimpuis, rangées Marvinse et Briet (pairs en entier et impairs entre la rue Leruste et la rue Gauquier), Malgré-Tout.

Le prix du charbon est fixé à 40 fr. 60 les 100 kilos.

DECLARATION DES LOCAUX VACANTS. — Les déclarations sont reçues à la mairie (1er étage) au service des travaux municipaux, où des imprimés sont tenus à la disposition des intéressés.

GROUPEMENTS BELGES. — Combattants belges. — Un arrêté du 31 mars 1941 (Moniteur Belge du 7-8 avril 1941) stipule que les ayants droit des militaires belges, absents de leur foyer, par suite de circonstances dues à la guerre, peuvent obtenir, sur leur demande, à partir du 1er juillet 1940, des allocations militaires. Les ayants droit habitant l'étranger doivent s'adresser au consulat belge de leur ressort (Tourcoing) chargé de la mission confiée, en Belgique, aux administrations communales. Il est alloué aux personnes en état de besoin, outre l'allocation prévue par les dispositions en vigueur, un secours spécial, destiné au paiement du loyer. Se hâter de se faire inscrire, les délais étant très courts.

Se munir des documents et attestations. Permanence au local, le dimanche 18 mai, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

PHILHARMONIE DU CRETINIER. — Jeudi 15 mai, à 19 h., cours de solfège et d'instruments au siège.

HARMONIE « LES ENFANTS DE LA LYRE ». — Dimanche 18 mai, au siège, à 10 h. 45, répétition générale. Les cours de solfège et d'instrument qui devaient avoir lieu le jeudi 15 sont reportés au mardi 20, à 17 h. 30.

CHORALE SAINTE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS. — Jeudi, à 18 h. 30, à la « Concorde », répétition générale.

LANNOY

CARTE DU COMBATTANT. — Les anciens combattants de 1914-18 sont informés qu'ils ont encore jusqu'au 30 mai, dernier délai, pour demander la carte officielle du combattant. Ceux qui n'ont pas encore fait le nécessaire, peuvent s'adresser à la permanence de la Fraternelle qui se tiendra le dimanche 18 mai, au siège, café de l'Hôtel de ville à Lannoy, où tous renseignements utiles leur seront donnés de 11 h. à midi.

LES TRAVAILLEURS LOURDS en possession des tickets de margarine sont invités à se faire inscrire chez M. Delplanque, 60, rue de Lille. La distribution aura lieu ultérieurement.

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON se fera le 20 mai, à la mairie.

Le prix du charbon est fixé à 39,75 les 100 kilos.

LYS

Le conseil municipal fixe à 160 fr. par mois le montant de l'allocation d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Adolphe Lorthioir, maire. Dix conseillers étaient présents. Le maire donne communication d'une circulaire de M. le préfet relative au relèvement des taux d'allocations d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

Le taux de cette allocation est fixé pour chaque commune par le préfet, sur avis du conseil municipal. Il ne peut être inférieur à 110 francs ni supérieur à 160 francs par mois, étant entendu que les bénéficiaires possédant des revenus verront leur allocation diminuée partiellement. Ce nouveau régime est applicable à partir du 1er avril.

Le conseil a émis l'avis que le taux de l'assistance à domicile aux ayants droit soit fixé, en ce qui concerne la ville de Lys, au taux maximum de 160 francs par mois.

Ceux des assistés qui figurent sur la liste des nécessiteux continueront de toucher, tous les dix jours, une majoration d'allocation équivalente à celle qu'ils touchaient précédemment.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se pourvuivra comme suit, à l'école des filles de la rue Jeanne-d'Arc :

Le 21 mai : rues du Fresnoy, Watrelos, Touffiers, Fénelon, Descartes, Gutenberg, Thiers, Cohem, Achevin, Vert-Pré, Franklin.

Le 23 mai : rues de Leers, Victor-Hugo, Jeanne-d'Arc, Delory, Jean-Jaurès, Courtrai, avenue Paul-Bart, rues Jeanne-Hachette, Jean-Bart, Mairie, Progrès, G.-Six, Desplechin, Hespel, Eglise.

Le 24 mai : rues Jules-Guesde, Faidherbe, Hem, Anatole-France, Jouffroy, Cavrois, Emile-Zola, Gustave-Dubled, Négrier, Catinat.

Le 26 mai : rues Chanzy, H.-Ghesquière, Pasteur, Hoche, Carnot, Justice, Ernest-Renan, Edouard-Vaillant, Kléber, Iéna, Vauban, Champ-de-Mars, Colisée, Isly.

Le 27 mai : rues de Lannoy, Salengro, Metz, Lorraine, Alsace, Mulhouse, Bon Poste, Rabelais, Tour-Eiffel, Bertheloot, rues Marsinne et Briet (pairs en entier et impairs entre la rue Leruste et la rue Gauquier), Malgré-Tout.

Le prix du charbon est fixé à 40 fr. 60 les 100 kilos.

DECLARATION DES LOCAUX VACANTS. — Les déclarations sont reçues à la mairie (1er étage) au service des travaux municipaux, où des imprimés sont tenus à la disposition des intéressés.

GROUPEMENTS BELGES. — Combattants belges. — Un arrêté du 31 mars 1941 (Moniteur Belge du 7-8 avril 1941) stipule que les ayants droit des militaires belges, absents de leur foyer, par suite de circonstances dues à la guerre, peuvent obtenir, sur leur demande, à partir du 1er juillet 1940, des allocations militaires. Les ayants droit habitant l'étranger doivent s'adresser au consulat belge de leur ressort (Tourcoing) chargé de la mission confiée, en Belgique, aux administrations communales. Il est alloué aux personnes en état de besoin, outre l'allocation prévue par les dispositions en vigueur, un secours spécial, destiné au paiement du loyer. Se hâter de se faire inscrire, les délais étant très courts.

Se munir des documents et attestations. Permanence au local, le dimanche 18 mai, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

PHILHARMONIE DU CRETINIER. — Jeudi 15 mai, à 19 h., cours de solfège et d'instruments au siège.

HARMONIE « LES ENFANTS DE LA LYRE ». — Dimanche 18 mai, au siège, à 10 h. 45, répétition générale. Les cours de solfège et d'instrument qui devaient avoir lieu le jeudi 15 sont reportés au mardi 20, à 17 h. 30.

CHORALE SAINTE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS. — Jeudi, à 18 h. 30, à la « Concorde », répétition générale.

LANNOY

CARTE DU COMBATTANT. — Les anciens combattants de 1914-18 sont informés qu'ils ont encore jusqu'au 30 mai, dernier délai, pour demander la carte officielle du combattant. Ceux qui n'ont pas encore fait le nécessaire, peuvent s'adresser à la permanence de la Fraternelle qui se tiendra le dimanche 18 mai, au siège, café de l'Hôtel de ville à Lannoy, où tous renseignements utiles leur seront donnés de 11 h. à midi.

LES TRAVAILLEURS LOURDS en possession des tickets de margarine sont invités à se faire inscrire chez M. Delplanque, 60, rue de Lille. La distribution aura lieu ultérieurement.

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON se fera le 20 mai, à la mairie.

Le prix du charbon est fixé à 39,75 les 100 kilos.

TOURCOING

Son nom seul a changé, son visage est resté ce qu'il était hier

(Ph. Archives)

L'allée centrale de l'ancien jardin des plantes, qui est devenue la rue Jean-Millet.

JEUDI 15 MAI :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : de 14 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Bibliothèque catholique : de 14 h. 30 à 16 heures.

Consulat belge : de 8 h. à 12 h. 30.

Marché du Centre : de 9 h. à 13 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Maison de la Famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h.

LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

Mort de M. Félix Desurmont, président du conseil de direction de la Caisse d'épargne

Nous apprenons avec regret la mort de M. Félix Desurmont, ancien filateur, décédé à l'âge de 73 ans, au cours de la nuit de mardi à mercredi, en son domicile, 17, rue de l'Abbé-de-l'Epée.

Le défunt était très honorablement connu et estimé en notre ville, tant dans les milieux industriels que dans ceux des administrations et sociétés auxquelles il consacra de longues années durant, la majeure partie de son activité.

Membre du Cercle des officiers et de la société de la Légion d'honneur, secrétaire de la Société de secours aux blessés militaires, M. Félix Desurmont était, depuis le 4 janvier 1929, président du conseil de direction de la Caisse d'épargne de Tourcoing, après en avoir été nommé successivement administrateur-adjoint le 1er septembre 1892, administrateur le 19 décembre 1903, secrétaire le 9 mai 1913 et vice-président le 8 janvier 1921.

En 1914, lorsque la guerre éclata, M. Desurmont qui, pourtant, n'appartenait plus à une classe mobilisable, avait demandé son maintien comme officier d'administration de première classe de l'intendance. Ses brillantes qualités, ses compétences étendues lui firent confier de très importantes et délicates missions, tant en France qu'à l'étranger, et notamment en Angleterre, où il remplit, jusqu'en avril 1919, les fonctions de chef de la mission de l'intendance française à Londres.

Partout où il se rendit, il s'acquitta avec honneur des démarches qu'il avait à faire pour régler, au mieux des intérêts de la France, les problèmes inhérents à la période de guerre.

Après l'armistice, il ne considéra pas sa tâche comme terminée. Il mit obligeamment ses grandes connaissances à la disposition des officiers de réserve du service de l'intendance, en organisant des séries de conférences où la technique s'alliait à l'expérience et qui apportaient à tous de très larges vues sur des questions pourtant ardues.

Il prit de plus, une grande part à l'important problème de la démobilisation industrielle.

Le gouvernement et l'armée récompensèrent ses mérites en lui décernant de nombreuses et élogieuses citations, au « Journal officiel », au « Bulletin officiel » et à l'ordre de la nation.

Puis, ce fut, en janvier 1928, l'attribution au titre des réserves de la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Les multiples services qu'il rendit à l'épargne — et plus particulièrement son dévouement à la belle organisation qu'est la Caisse d'épargne de Tourcoing — lui valurent, en outre, la médaille d'or de la Prévoyance sociale.

Sa disparition sera douloureusement ressentie par ses nombreux amis, dont nous nous faisons l'interprète pour présenter à sa sœur, Mme veuve Joire-Desurmont, et à toute sa famille, l'expression de nos bien vives condoléances.

Les funérailles de M. Félix Desurmont auront lieu le samedi 17 mai, à 10 h. 15, en l'église du Sacré-Cœur.

Une réunion du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en séance ordinaire, à l'hôtel de ville, le vendredi 16 mai, à 17 h. 45, pour l'ouverture de la deuxième session de l'année. Voici la liste des affaires qui pourront être appelées à faire l'objet d'une délibération au cours de cette session :

Legs: acceptation. — Propriétés communales: école Condorcet, travaux, réception définitive et homologation. — Théâtre, règlement de mitoyenneté. — Finances: Institut Colbert, travaux, bonnes et acompte. — Secours aux familles nécessiteuses et aux habitants privés de ressources pendant le mois de mai 1941; crédit. — Etablissements de bains: tarifs. — Soupes scolaires et populaires: cuisine, frais de fonctionnement, redevance. — Assistance: relèvement du taux.

La reprise prochaine du tournoi de bourles

On sait que la Fédération des sociétés de bourles de Tourcoing, organisait depuis plusieurs années, un tournoi annuel, doté de prix, sous le patronage de la municipalité.

Le comité a décidé de reprendre bientôt cette compétition et il continuera le tournoi inachevé de l'an dernier. M. Salembier, maire, a accueilli cette proposition avec intérêt. Tout le bénéfice en sera versé aux caisses de secours des sociétés participantes. Celles-ci répartiront l'encaisse suivant les besoins de leurs prisonniers et des familles victimes de faits de guerre affiliées à leurs groupements respectifs.

Le tournoi reprendra le deuxième dimanche de juin. Pour permettre la composition des équipes, les sociétés sont instamment priées de donner, au siège, café Duquesnoy, place de la République, pour le samedi 17 courant, la liste de leurs participants et de leurs équipes.

Le concert de bienfaisance des combattants de la Croix-Rouge

La fête de bienfaisance organisée par la section des anciens combattants de la Croix-Rouge, pour le dimanche 25 mai, en la salle des fêtes de la rue Achille-Testelin, au profit des prisonniers, est appelée à avoir un gros succès, si l'on peut en juger par la composition heureuse du programme.

La troupe de M. Jean Delahousse constituera l'élément essentiel de cette matinée récréative. Elle présentera la spirituelle comédie intitulée: « Monsieur Lapourlo » et une création du même auteur: « Les fiançailles de Prosper » qui seront, l'une et l'autre, interprétées par M. Jean Delahousse, entouré de MM. C. Vanhoutte, R. Hasbroucq, E. Glantzlen, C. Biebrouck, H. Bouche, J. Guilbert, L. Lahousse, etc...

On entendra avec plaisir les chanteurs Jules Laevens et Georges Houdart et le jazz réputé « Swing juniors » qui compléteront à la satisfaction générale le programme de la séance.

On peut se procurer des cartes d'entrée aux prix de 10, 6, 4 et 3 fr., auprès des membres du comité et au siège des anciens combattants, 137, rue de la Croix-Rouge, ainsi que 309, même rue.

Chez les vieux travailleurs

Sur la demande de nombreux adhérents, l'Association de défense et d'entr'aide des vieux travailleurs, qui a son siège, 5, boulevard de l'Egalité, a reporté au 20 mai la date limite pour le règlement des cotisations de l'année courante, pour les anciens sociétaires.

Ceux-ci participeront le mois prochain à une réunion qui sera suivie d'une tombola intéressante, grâce à des dons généreux. A partir du 1er juillet, les nouvelles inscriptions seront reçues au siège. Nous rappelons que la cotisation est de cinq francs par an.

AUX ARTISANS ET ARTISANES. — La permanence de l'Union des artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) sera ouverte, 2, place de la République demain jeudi 15, de 15 h. à 16 h., pour tous renseignements.

AU SUJET DES HARICOTS. — M. Dubois, marchand de primeurs, 4, rue Saint-Jacques, avait fait l'objet d'un procès-verbal pour hausse illicite. Il nous prie de préciser qu'il n'a pas vendu de haricots secs, mais des haricots verts frais d'Algérie et ce dans la limite permise des prix. Dont acte.

MOUVAUX

Les commandes de charbon

Les inscriptions se poursuivront pour le secteur n° 2, à la mairie, le vendredi 16 mai, dans l'ordre suivant: rues Escalette, Vauban, Faidherbe, Saint-Paul, Saint-Pierre, Nouvelle, du Presbytère, Constantin, Pasteur.

Le samedi 17 mai, pour les rues du Château, Poissonnier, Turgot, du Congo, Turenne, Galliéni (à partir du boulevard Carnot), Verte, Jean-Jaurès, Epinette, boulevard Carnot (à partir de la rue Faidherbe), contour du Sacré-Cœur.

PAIEMENT DES RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Demain jeudi 15, de 9 h. à 11 h., à la mairie (salle du rez-de-chaussée).

PAIEMENT DES SECOURS MENSUELS. — Demain jeudi 15, de 9 h. à 11 h., à la recette municipale, pour l'assistance aux femmes en couches, allaitement maternel. Pour l'assistance aux vieillards, mêmes jour et lieu, à 14 heures.

Se munir de la carte de paiement.

TOURNEE DU PERCEPTEUR, à la mairie, le jeudi 15, de 9 h. à 11 h., salle du rez-de-chaussée.

CONSULTATION DES NOURRISSONS, à l'hospice, demain jeudi 15, de 15 h. à 16 h., par M. le docteur Deldalle.

MARCQ-EN-BARŒUL

Les distributions de vitamines

Des vitamines vont être distribuées par l'intermédiaire du Secours national aux enfants et aux futures mamans.

Les inscriptions seront reçues à la permanence du Secours national, 85, rue Nationale, à Marcq, le vendredi 16 mai, de 14 h. à 16 h. et le mardi 20 mai, de 9 h. à 11 h.

Une permanence aura lieu à l'école des garçons, rue du Dépôt, le jeudi 15 mai, de 9 h. à 11 h., et à l'hôtel de ville, de 14 h. à 17 h.

Des visites médicales seront organisées ultérieurement à la mairie: les personnes désirant apporter, lors de leur inscription, un certificat médical de leur médecin traitant, seront dispensées de cette visite.

Les personnes qui demanderont des vitamines devront présenter leur livret de famille et leur carte de ravitaillement.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 15 mai, de 9 h. à 10 h., à l'école Louise-de-Bettignies, rue de l'Ermitage, pour les quartiers du Pont, Plouich et Rouges-Barres.

UN VOL DE VOLAILLES. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un malfaiteur s'est introduit derrière l'habitation de Mme veuve Debuisne, nés Marguerite Letuppe, rue de Rouges-Barres, 361, et a dérobé quatre poules. Il est passé dans le jardin de M. Delebarre, maraîcher, que le voleur a pu atteindre, en escaladant, les poules qu'il convoitait.

HALLUIN

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Il aura lieu à la perception, rue du Midi.

Vendredi 16 mai, de 9 h. à 10, n° 1 à 175 ; 10 à 11 heures, 175 à 350 ; 11 à 12 heures, 350 à 525 ; 14 à 15 heures, 525 à 700 ; 15 à 16 heures, 700 à 875.

Samedi 17 mai, de 9 à 10 heures, 875 à 1.050 ; 10 à 11 heures, 1.050 à 1.225 ; 11 à 12 heures, 1.225 à la fin.

Prière de remplir et signer les coupons avant de les présenter au paiement.

Les paiements auront lieu à la perception, rue du Midi, dans l'ordre indiqué ci-dessus.

LA PERCEPTION DES TAXES sur les transactions, l'abatage et les automobiles aura lieu, comme d'ordinaire, à la mairie, salle de la caisse d'épargne, de 8 h. 30 à 11 h., le jeudi 15 mai, pour les redevables dont les noms commencent par les lettres A à L, et le vendredi 16 mai, aux mêmes heures, pour les autres.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 15, à 15 heures, au local de la rue Gustave-Desmettre, Docteur Boivin.

COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence, le jeudi 15 mai, de 10 h. à 12 h., et de 16 h. à 18 h., au siège, rue Gustave-Desmettre, 54.

COMITE D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Permanence, jeudi, de 16 h. à 18 h., au siège, 116, rue de Lille.

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE, 95, rue Gustave-Desmettre. — Jeudi, à 9 h. 30, consultation pour les malades d'Halluin et Roncq, et à 14 h. 30, pour ceux de Bondues, Bousbecque, Comines, Linselles, Neuville-en-Ferrain et Wervicq.

LES RUTABAGAS ETAIENT TROP CHERS. — Un négociant en pommes de terre, M. Marcel Vanhullebusche, rue de Lille, a été l'objet d'un procès-verbal pour majoration des prix et non-délivrance de facture.

RONCQ

Une distribution gratuite de douceurs pour les prisonniers

Cette distribution, à laquelle procédera le comité de la rue du Docteur-Galissot, débutera le jeudi 15 mai, de 16 h. à 19 h. 30, au café de la Tête-d'Or, rue de Lille, pour les familles dont les noms commencent par les lettres de A à M inclus.

Rappelons que cette distribution est gratuite. Toutefois le comité invite les familles qui le peuvent, à faire une offrande afin de lui permettre d'envisager une nouvelle distribution prochaine.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS DE CHOMAGE, pour la période du 1er au 15 mai aura lieu au bureau de chômage, le vendredi 16 mai, de 9 à 10 h.

Les chômeurs n'ayant pas seize jours de chômage à la date du 16 mai ne doivent pas se présenter à ce paiement.

LE PAIEMENT DES SECOURS AUX FAMILLES NECESSITEUSES aura lieu au bureau de chômage, le vendredi 16 mai, de 10 à 11 heures (période du 1er au 15 mai).

LINSELLES

DISTRIBUTION DE BEURRE. — Demain jeudi, chez Castel, rue Pétain, une distribution de beurre sera faite à raison de 175 grammes par personne à 89 fr. le kilo: de 8 h. à 9 h., N° 1 à 65; de 9 à10h.,N° 66 à 130; de 10 à 11 h., N° 131 à 195; de 11 à 12 h., N° 196 à 260; de 12 à 13 h., N° 261 à 298.

Prière de se munir de la carte violette et des tickets de mai.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement de la première quinzaine de mai, le vendredi 16, de 8 h. à 10 h., au bureau de postes.

QUESNOY-SUR-DEULE

S. Em. le cardinal Liénart a conféré le sacrement de confirmation à six cents enfants du canton

Au cours de la journée de mardi, S. Em. le cardinal est venu à Quesnoy-sur-Deûle, Comines et Wervicq-Sud pour conférer le sacrement de confirmation aux enfants de la communion solennelle du canton de Quesnoy-sur-Deûle.

Le matin à 9 h., en l'église Saint-Michel, à Quesnoy, le cardinal confirma près de trois cents enfants des paroisses de Deûlémont, Verlinghem, Frelinghien, Warneton, Pérenchies et Quesnoy.

Puis, à 11 h., en l'église de Comines Saint-Chrysole plus de deux cent cinquante jeunes communiants de Comines et Wervicq-Sud prirent part à la même cérémonie.

Enfin, l'après-midi, S. Em. le cardinal se rendit à Wervicq-Sud pour confirmer un certain nombre d'enfants en traitement au sanatorium de la Joyeuse-Campagne. Là, le cardinal fut reçu par M. l'abbé Gaudefroy, aumônier, et M. Delmotte, directeur. Une foule nombreuse se pressait sur le passage du cardinal qui donna sa paternelle bénédiction aux enfants présentés par les mamans sur la route de la montagne de Wervicq.

BELGIQUE

Le tirage de l'emprunt Dommages de guerre 1922

Voici le résultat du tirage de l'emprunt Dommages de guerre 1922 qui a eu lieu lundi 12 mai :

Un lot de 250.000 fr. a été attribué à la série 65790 n. 4.

Un lot de 100.000 fr. est échu à la série 67104 n. 16.

Les obligations des séries sorties au présent tirage et auxquelles il n'a pas été attribué de lot sont remboursables à fr. 312.50 ou 300 fr.

Les numéros des 267 séries sorties sans lot sont publié au « Moniteur Belge ».

Le nombre des mariages est en diminution

D'après des statistiques officielles, le nombre des mariages a considérablement baissé au cours des années 1938 et 1939. Cette dernière année, 54.871 mariages furent célébrés, soit un recul de 6.678 sur l'année précédente. Les difficultés économiques et les circonstances de la guerre sont les causes de cette diminution comme on le constata d'ailleurs lors de la guerre 1914-18.

Le nombre des mariages des jeunes gens de moins de vingt-cinq ans diminue aussi de plus en plus.

Le chômage

A la date du 3 mai, le nombre de demandeurs d'emploi en état de chômage complet s'élevait à 126.094 pour toute la Belgique, ce qui marque une regression de 4.040 sur la semaine précédente. C'est en Flandre occidentale que s'est présentée la plus forte regression.

COURTRAI

Une bande de jeunes gens volaient des bêtes en pâture

Depuis quelque temps, dans la région du Courtraisis, des bêtes disparaissaient des prairies sans qu'on pût démasquer les coupables. La gendarmerie de Courtrai avait été informée de la participation à ces vols d'une bande de jeunes gens de Sweveghem. Une enquête approfondie menée sur les lieux par le parquet de Courtrai vient d'aboutir, ainsi que nous l'avons relaté, à l'arrestation de deux coupables, Maurice Vermeulen et Robert Christiaens, âgés d'une vingtaine d'années, qui avouèrent le vol nocturne de deux veaux au préjudice de MM. Vandeputte, de Belleghem, et Delrain, de Courtrai. Les bêtes étaient abattues par un boucher de Marlebéke, qui les vendait ensuite sur le marché noir au prix fort. La chambre a confirmé les mandats d'arrêt à charge de Vermeulen et Christiaens et, d'autre jeunes gens sont compromis dans cette affaire.

D'autre part, nous apprenons l'arrestation par le parquet de Courtrai, de plusieurs voleurs de poules et de lapins. Cette œuvre d'épuration entreprise juste avant l'été calmera les appréhensions des cultivateurs au sujet de la protection de leurs récoltes.

MOUSCRON

La brigade spéciale de gendarmerie aurait-elle fait déménager la pègre ?

Cependant, à la suite des récents cambriolages à main armée dans la région de Roubaix-Tourcoing, ses membres se seraient de nouveau réfugiés en Belgique

En raison de leur position géographique, certains quartiers de Mouscron, proches de la frontière, ont, depuis longtemps, le triste privilège d'être choisis comme repaires par nombre d'individus aux activités plus ou moins louches.

Le hameau du Petit-Courtrai — sans doute en raison de certaines particularités que présente la frontière à cet endroit — a souvent été la résidence préférée des professionnels de la cambriole, voire même de bandits de grand chemin.

Les audacieux exploits, dont les auteurs viennent d'être démasqués par la sûreté de Roubaix, nous rappellent des noms trop connus ici... et pour cause ! Bernard Van Weesmale — « Le Roux » — son frère Albert et ses complices sont, comme par hasard, domiciliés à Mouscron.

Il n'y a pas si longtemps, chaque fois qu'un « coup » audacieux était opéré ici, on était en droit de soupçonner ces chefs de bande.

C'est de l'autre côté de la frontière qu'ils effectuent maintenant leur mauvaise besogne. La pègre aurait-elle déménagé ? Il y a tout lieu de le croire car, à Mouscron, leur activité risquait d'être — à leur point de vue — trop étroitement surveillée... L'an dernier, en juin, juillet et août, la pègre se révéla si puissante qu'un moment elle faillit tenir le haut du pavé

Qu'on se rappelle le pillage des bureaux de douanes et surtout les incidents dramatiques du 24 août 1940 à la frontière du Mont-à-Leux où un gendarme, en état de légitime défense, dut faire usage de ses armes après que des coups de feu eurent été tirés par la police à titre d'avertissement. Un homme fut tué et un gendarme fut blessé. A la suite de ces incidents, le parquet opéra de nombreuses arrestations et le tribunal correctionnel infligea des peines de 8 à 18 mois de prison aux coupables. Il s'agissait principalement de la bande Casier, qu'on ne revoit plus dans les parages bien que certains de ses membres courent encore.

Les pouvoirs publics s'émurent de cette situation et l'on décida alors de créer une brigade spéciale de gendarmerie qui a son poste à l'extrême pointe du Mont-à-Leux et dont la mission consiste à exercer une surveillance de jour et de nuit tout le long de la frontière. Voilà qui explique, sans doute, que le calme soit revenu de ce côté-ci de la frontière et il semble que la pègre ait jugé plus prudent de chercher refuge ailleurs. Mais la voici de nouveau traquée. Maintenant qu'ils sont démasqués, les auteurs de multiples cambriolages à main armée, dans la région de Roubaix-Tourcoing, ne seraient de nouveau réfugiés en Belgique. Du moins, c'est ce que l'on croit. De toutes façons, ils ne seront guère plus en paix ici, car tous font l'objet de mandats d'arrêt ; ils ont de nombreuses peines à purger et ils sont surtout trop connus de ceux qui ont pour charge de veiller à la protection des braves gens.

L'épilogue d'une violente dispute

Abel Debouvries, le père, marchand de légumes, 144, chaussée de Menin, à Mouscron, avait été violemment frappé par son fils Abel, demeurant 133, même rue, au cours d'une dispute. Cette affaire a été évoquée devant le tribunal correctionnel de Courtrai. Le père a été acquitté, tandis que le fils a été condamné à quinze jours de prison, 100 fr. d'amende et il aura à payer à son père 3.700 fr. de dommages-intérêts.

BOUSBECQUE

LE HAMEAU DE LA BASSE-VILLE

C'est le point le plus élevé du territoire de la commune

Le hameau de la Basse-Ville, à Bousbecque. (